

PROJET DE CHARTE DES DROITS FONDAMENTAUX DE L'UNION EUROPEENNE

fundamental.rights@consilium.eu.int

Bruxelles, le 3 février 2000

CHARTE 4120/00

CONTRIB 16

NOTE DE TRANSMISSION

Objet : Projet de charte des droits fondamentaux de l'Union européenne

Veillez trouver ci-joint une déclaration de l'Association des femmes de l'Europe Méridionale (AFEM).^{1 2}

¹ Ce texte n'a été soumis qu'en langue française.

² AFEM: 5, rue Villaret de Joyeuse - 75017 Paris. Tél: 33-1-72 12 03. Fax: 33-1-72 15 03
E-mail: assafem@aol.com

AFEM
ASSOCIATION DES FEMMES DE L'EUROPE MERIDIONALE

Déclaration de l'AFEM sur la Charte des Droits Fondamentaux
Délibérée par le Conseil d'Administration réuni à Paris le 29 janvier 2000

L'Association des Femmes de l'Europe Méridionale (AFEM) se félicite que l'Union Européenne ait décidé de se doter d'une Charte des Droits Fondamentaux.

Elément essentiel d'une Communauté de droit, et moyen indispensable à la promotion d'un développement économique et social constant et équilibré, cette Charte constitue une chance de relancer l'intérêt de plus en plus défaillant des citoyens pour l'Union Européenne.

Encore faudrait-il, comme le souligne aussi le Forum Permanent de la Société Civile :

- quant à la procédure, assurer une large concertation avec la société civile ;
- quant au contenu, marquer une avancée, notamment en matière de droits économiques et sociaux ;
- quant à l'efficacité, donner une force contraignante à la Charte, en l'intégrant dans le Traité.

L'AFEM souligne la nécessité que la Charte, **après avoir fixé le principe fondamental d'égalité et d'interdiction de toute discrimination dans tous les domaines**, garantisse l'égalité substantielle entre femmes et hommes, et interdise toute discrimination directe ou indirecte, en raison du sexe dans tous les domaines, par une norme d'effet direct.

L'AFEM considère indispensable de préciser que :

- La « démocratie » s'entend d'une démocratie paritaire.
 - Le « droit à la dignité » implique qu'il soit interdit à un tiers de faire commerce du corps humain, que ce soit sans ou avec le consentement de la personne concernée, dans l'impossibilité où on est de savoir si ce consentement est donné librement.
 - Le « droit à la protection contre la violence » implique l'interdiction absolue de toute violence au sein de la famille ainsi que des mutilations sexuelles.
 - Les conditions pratiques de mise en œuvre des droits reconnus aux migrants doivent garantir que les femmes en bénéficieront effectivement dans les mêmes conditions que les hommes.
 - Pour l'admission au droit d'asile, doit être considéré comme persécution, pour les femmes comme pour les hommes, le fait de ne pouvoir disposer librement de soi-même ou d'être menacé dans son intégrité physique, que les pouvoirs publics du pays d'origine soient les auteurs de ces persécutions ou menaces, qu'ils les tolèrent, ou qu'ils soient dans l'incapacité de s'y opposer.
 - Les droits susmentionnés ne sont effectivement justiciables que si des O.N.G. peuvent porter plainte ou soutenir celle d'une victime auprès des instances compétentes nationales et européennes.

- Marcelle Devaud – Présidente d'honneur
- Micheline Galabert Augé – Présidente
- Annita Garibaldi – vice Présidente
- Maria Angeles Ruiz Tagle Morales – vice Présidente
- Maria Alzira Lemos, mandatée par Maria Regina Tavares da Silva – Secrétaire Générale, empêchée
- Valérie Vection – Trésorière
- Sophia Spiliotopoulos, remplaçante jusqu'aux prochaines élections de Rena Lampsas, vice Présidente décédée.

New .eu Domain

Changed Web and E-Mail Addresses

The introduction of the .eu domain also required the web and e-mail addresses of the European institutions to be adapted. Below please find a list of addresses found in the document at hand which have been changed after the document was created. The list shows the old and new address, a reference to the page where the address was found and the type of address: http: and https: for web addresses, mailto: for e-mail addresses etc.

Page: 1 **Old:** mailto:fundamental.rights@consilium.eu.int
Type: *mailto* **New:** mailto:fundamental.rights@consilium.europa.eu
